

OBSERVATOIRE SUISSE
**DU MARCHÉ
DES VINS**

Etude de l'impact économique de l'introduction des AOP-IGP

ASCV, présentation du 27 novembre 2018

Alexandre Mondoux

Responsable OSMV

Professeur d'économie et gestion, Changins

Sommaire

1. Introduction
2. Marché suisse, situation actuelle et aperçu des AOP-IGP
3. Hypothèses
4. Données, Méthodes et limites
5. Analyses des hypothèses
6. Conclusion
7. Pistes de réflexions

1. Introduction

- OFAG : système actuel AOC/VDP → nouveau système AOP/IGP (2022+)
- Mise en place par groupes de la branche (interprofessions), plus les cantons
- IVVS : Quel seront les impacts économiques du nouveau système d'appellation?

	UNION EUROPEENNE	SUISSE
Demande protection	Par un groupement de producteurs	Législation arrêtée par les cantons
Opposition	Possible	Pas possible
Coupage	AOP: interdit / IGP: 15%	AOC: 10% / VdP: 15%
Mention d'un nom géographique complémentaire (% de vérité de l'origine du raisin)	AOP-IGP: 85%	AOC-VdP: de 60 à 90% selon le canton
Lieu de production du vin	AOP-IGP: dans l'aire définie pour l'AOP ou l'IGP	AOC-VdP: pas spécifié
Cépages	AOP: vitis vinifera IGP: vitis vinifera ou vitis vinifera x autres vitis	AOC-VdP: pas spécifié

2. Marché suisse des vins

- Marché du vin suisse = concurrence monopolistique
- Panel Nielsen (grande distribution)
- Baisse des volumes de ventes et augmentation des prix pour les vins suisses depuis 2012
- PdM vins suisse = 26.9% (27.5% Italie, 19% France, 12.1% Espagne et 14.6% Reste du Monde)

	2015		2016		2017		Consommation globale OFAG 2017 ¹
Rouge	6 826	▼	6 288 -7.9%	▼	6 212 -1.2%	▼	-5.5%
Blanc	12 236	▼	11 286 -7.8%	▼	11 283 0.0%	▲	0.8%
Rosé	4 264	▼	3 595 -15.7%	▲	3 992 11.0%		
Total	23 326	▼	21 169 -9.2%	▲	21 486 1.5%	▼	-2.5%

¹ Rouges et rosés agrégés

Volume de ventes des vins suisses AOC - Grande distribution - Volume de ventes (1'000L) par année

2. Situation actuelle et aperçu des AOP-IGP

- Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) régie par l'Ordonnance fédérale sur la viticulture et sur l'importation de vin et les **différentes ordonnances cantonales**
- AOP-IGP régies par groupement de producteurs dans un cahier des charges (1^{er} l'Ordonnance concernant la protection des appellations d'origine et des indications géographiques)
- 37 spécialités suisses (22 AOP et 15 IGP)

Caractère du produit	AOP	IGP
Le produit porte le nom d'une région.		X
Le produit est entièrement issu de la zone géographique désignée par le nom du produit.	X	X
La qualité du produit est essentiellement liée au milieu géographique.	X	
La qualité du produit est en partie liée à son aire de production.		X
Le produit a un lien avec son terroir (savoir-faire et/ou environnement naturel propre à la région).	X	X
Il s'agit d'un signe officiel de qualité.	X	X

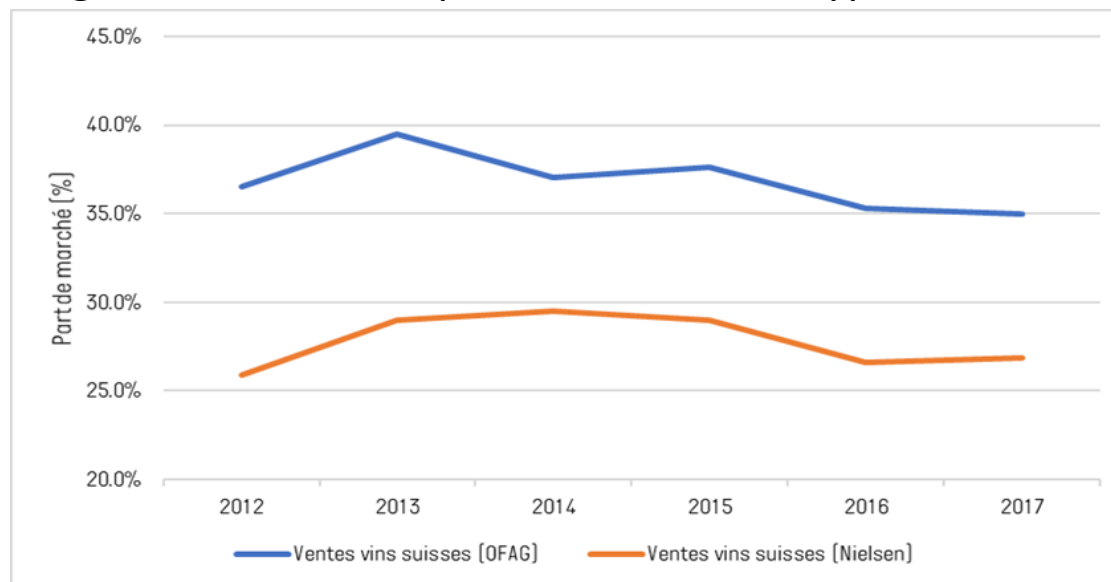
Principales différences entre AOP et IGP

3. Hypothèses

- Hypothèse 1: Quels impacts économiques entrainerait l'abolition des 10% (vins vaudois) et 40% (vins de la région AOC) de droits de coupage pour certains lieux de productions?
 - Cas sélectionné: Vaud (Chasselas Aigle Chablais AOC, Chasselas Epesses Lavaux AOC, Chasselas Féchy La Côte AOC)
 - Hypothèse lieux de production vaudois (Aigle, Epesses et Féchy) -> AOP
- Hypothèse 2: Quels impacts économiques entraînerait la restriction aux cépages traditionnels pour l'AOP?
 - Cas sélectionné: Valais (Valais AOC, Dôle Valais AOC, Goron vins de pays)
 - Hypothèse d'un déclassement et interdiction de coupage avec certains cépages «non traditionnels» (Gamaret, Diolinoir, etc.)
- Hypothèse 3: Quels impacts économiques entraînerait l'obligation de vinifier dans l'aire géographique définie pour l'AOP?
 - Cas sélectionné: Genève (Genève AOC, Rosé de Gamay Genève AOC, Rosé de Gamay vins de pays)
 - Hypothèse d'une interdiction de la nouvelle AOP de vinifier hors canton

4. Données

- Panel Nielsen (prix, volumes et chiffres d'affaire) en grande distribution (excepté Lidl, Landi et Aldi)
- Données Années viticoles et contrôle de la vendange (OFAG et cantons)
- Stocks et consommation (OFAG et cantons)
- Choix des régions et vins selon pertinence de nos hypothèses



Part de marché vins suisses OFAG (consommation) et Nielsen (ventes grande distribution)

Source : OSMV sur la base des données Nielsen et de l'OFAG

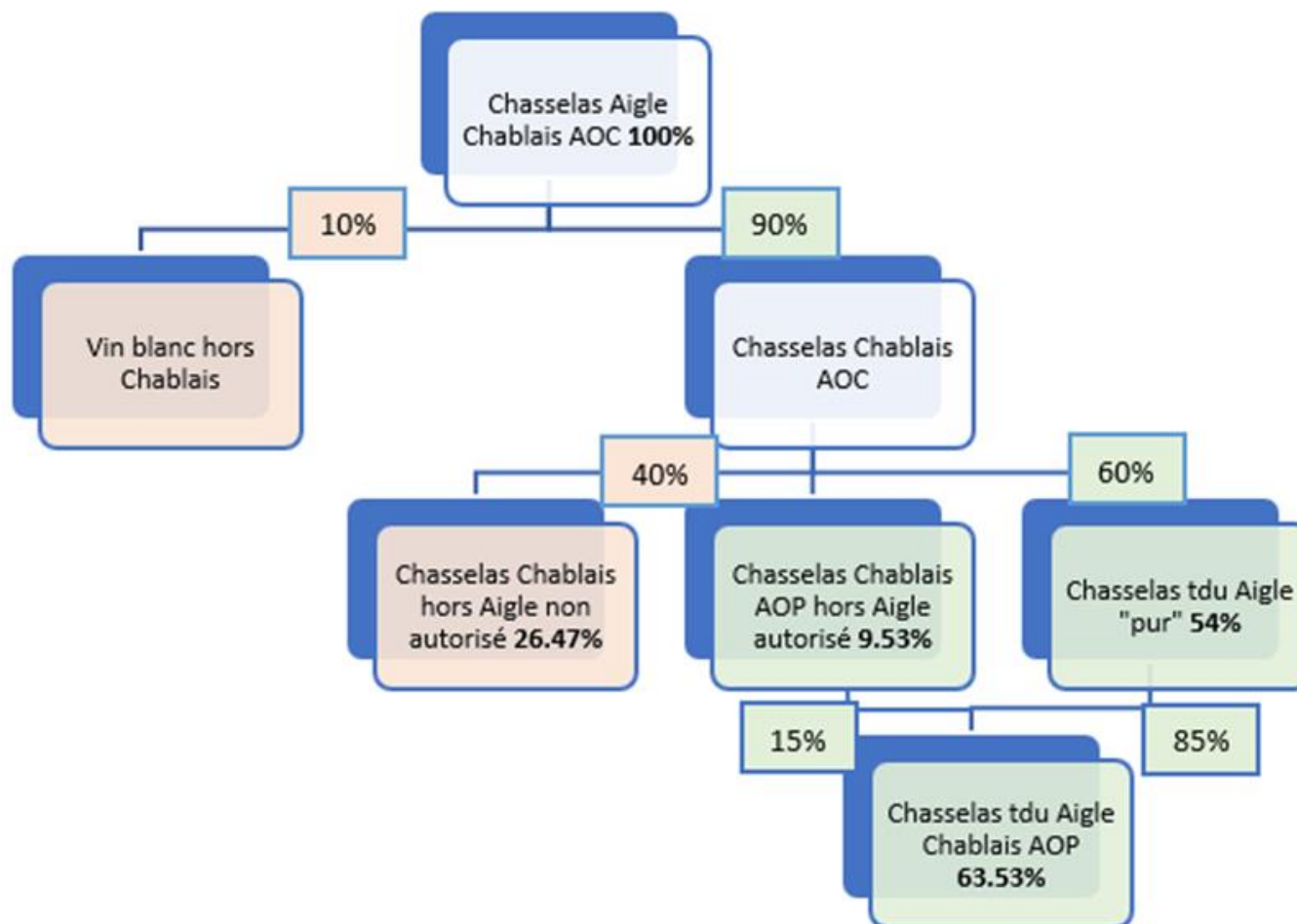
4. Méthodes (I)

- Supposition: droits coupages exercés au maximum (AOC)
 - 10%: Chablais AOC
 - 10% + 40%: Aigle Chablais AOC
- Exclusion des Chasselas Grands Crus car autres exigences (VD)
- Classifications des cépages traditionnels et non traditionnels selon Ordonnance (VS) ou expert (GE)
- Calculs de l'élasticité-prix des vins et régions sélectionnés ainsi que de l'élasticité-prix croisée entre les vins et les régions
- Estimations des prix suivant le choc de l'offre

$$\text{Elasticité-prix (Ep)} = \frac{\% \text{ de variation de ventes de vin}}{\% \text{ de variation du prix du vin}}$$

$$\text{Elasticité-prix croisée (Epc)} = \frac{\% \text{ de variation de ventes de vin A}}{\% \text{ de variation du prix du vin B}}$$

4. Méthodes (II)



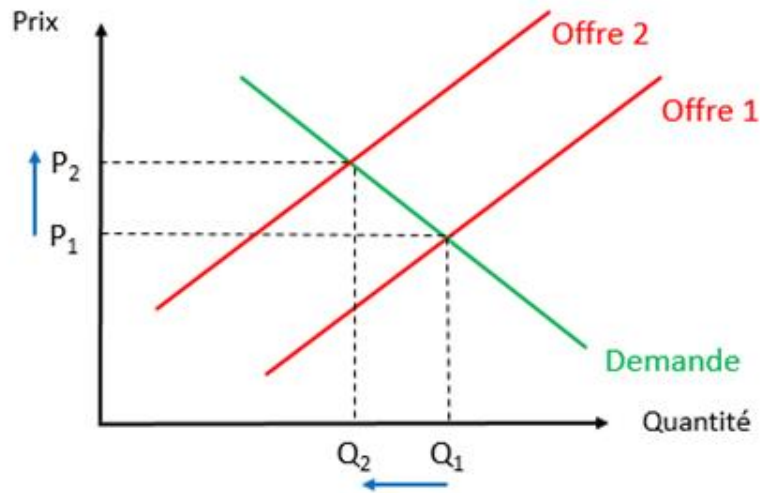
Méthode de calcul pour l'hypothèse 1

Source : OSMV 2018

4. Méthodes (III)

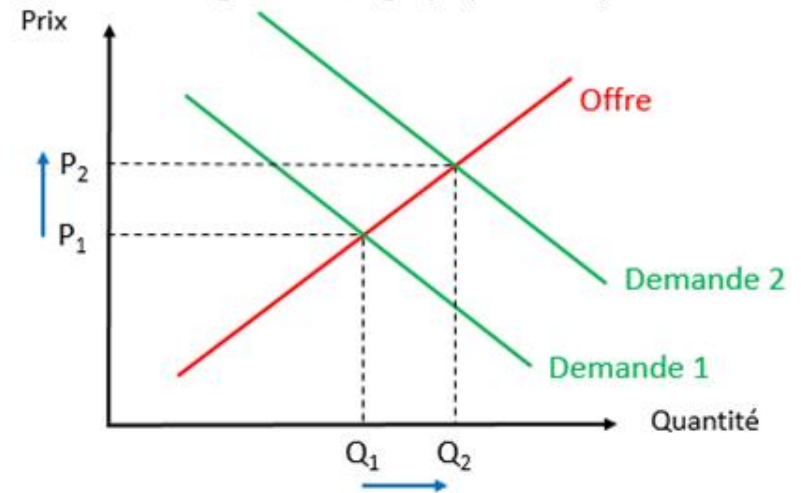
Choc de l'offre

(Grêle, vendanges, temps)



Choc de demande

(Taux de change, taxe à l'importation, migrations, âge population)



4. Méthodes (IV)

	Valais AOC (art. 32-34)		Genève AOC (classification selon experts)	
Couleur	Blancs	Rouges	Blancs	Rouges
Cépages autochtones	- Amigne - Petit Arvine, - Humagne Blanc - Rèze	- Cornalin du Valais (Rouge du Pays)		
Cépages traditionnels	- Chardonnay - Chasselas - Gouais (Gwäss) - Himbertscha - Lafnetscha - Marsanne blanche (Ermitage) - Muscat - Pinot blanc - Pinot gris (Malvoisie) - Riesling (Petit Rhin) - Riesling-Sylvaner	- Roussanne - Savagnin blanc (Païen ou Heida) - Sylvaner (Gros Rhin) - Durize (Rouge de Fully) - Eyholzer Roter (Rouge de Viège) - Gamay - Humagne rouge, Pinot noir - Syrah	- Chasselas - Pinot blanc	- Gamay - Pinot noir - Pinot gris
Pour Genève cépages introduits depuis 30 - 40 ans (selon experts)			- Aligoté - Chardonnay - Muscat - Riesling Sylvaner	- Sauvignon blanc - Cabernet Franc - Cabernet Sauvignon - Gamaret - Merlot
Cépages non-traditionnels	- Aligoté - Altesse - Charmont - Chenin blanc - Doral - Gewürztraminer - Sauvignon blanc - Sémillon - Viognier - Bianca* - Bronner* - Johanniter* - Solaris*	- Ancellotta - Ancellotta x Gamay - Cabernet Franc - Cabernet - Sauvignon - Carminoir - Diolinoir - Gamaret - Garanoir - Merlot - Leon Millot* - Regent*	- Chenin blanc - Gewürztraminer - Sauvignon gris - Scheurebe - Viognier - Johanniter *	- Grenache - Syrah - Divico* - Landot 244* - Seibel 5455*

4. Limites

- Données du panel Nielsen uniquement dans la grande distribution et pas de détails pour certaines régions
- Futurs zones géographiques protégées hypothétiques et difficilement anticipables
- Difficulté à classer les cépages «traditionnels» sans cahier des charges clairs
- Vins déclassés ou de coupages \neq perdu -> possibilité de revalorisation en IGT ou marque déjà prometteuse

5. Analyse Hypothèse 1 (I)

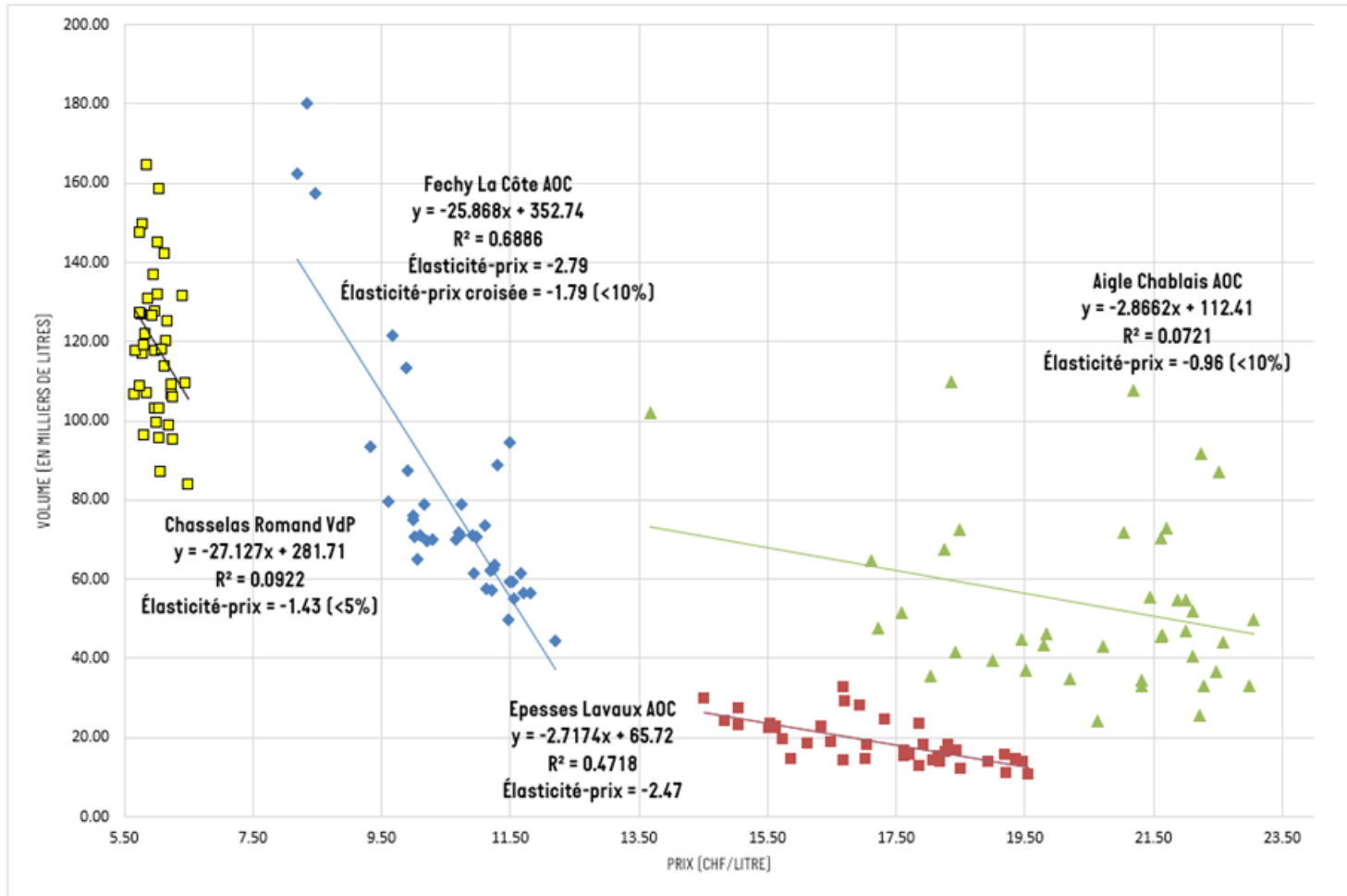
- Elasticité-prix Chasselas Epesses (-2.47) et Chasselas Féchy (-2.79) supérieur à la moyenne Suisse des vins blancs (-1.81)
- Elasticité-prix Chasselas Aigle (-0.96) moins sensible aux changements de prix
- Chasselas Féchy La Côte AOC corrélé avec prix Chasselas Romand

	Elasticité-prix (fréquence mensuelle 2015-2017)				Elasticité-prix croisée	
	Total [panel]	Total	AOC sans Grand Crus	Enseigne sélectionnée Nielsen [ESN]	Chasselas Romand	Chasselas Romand [ESN]
Chasselas Aigle Chablais AOC	-1.89	-0.95	-0.96	-1.69	-1.44	-1.99
Chasselas Epesses Lavaux AOC		-2.44	-2.47	-3.27	1.46	-1.34
Chasselas Féchy La Côte AOC		-2.66	-2.79	-3.10	-2.15	-1.79

Estimation des élasticités-prix vins vaudois – fréquence mensuelle (2015-2017)
 Source : OSMV sur la base des données Nielsen

	Significativité > 10%
	Significativité < 10%
	Significativité < 5%
	Significativité < 1%

5. Analyse Hypothèse 1 (II)



Elasticité-prix des ventes de Chasselas AOC par appellations vaudoises et Chasselas Romand VdP en 2017 (sur 3 ans)

5. Analyse Hypothèse 1 (III)

Type de vin	Chasselas					
Lieux de production	Aigle		Epeses		Féchy	
<i>Variations</i>	<i>Δ Volumes</i>	<i>Δ Prix</i>	<i>Δ Volumes</i>	<i>Δ Prix</i>	<i>Δ Volumes</i>	<i>Δ Prix</i>
Elasticité-Prix	-0.96		-2.47		-2.79	
Scénario 1 : AOP Lieux de production	↓ -46.0%	↑ 47.9%	↓ -46.0%	↑ 18.6%	↓ -46.0%	↑ 16.5%
Scénario 2 : AOP Région avec nom géographique complémentaire (lieu de production)	↓ -36.5%	↑ 38.0%	↓ -36.5%	↔ 14.8%	↓ -36.5%	↔ 13.1%
Région AOP	Chablais		Lavaux		La Côte	
Elasticité-Prix	-1.10		-2.82		-1.50	
Scénario 3 : AOP Région, perte de l'appellation du lieux de production	↘ -10.0%	↗ 9.1%	↘ -10.0%	↗ 3.5%	↘ -10.0%	↗ 6.7%

Evolution des prix si choc de l'offre du au changement d'appellation par scénarios

Source : OSMV sur la base des données Nielsen

5. Analyse Hypothèse 2 (I)

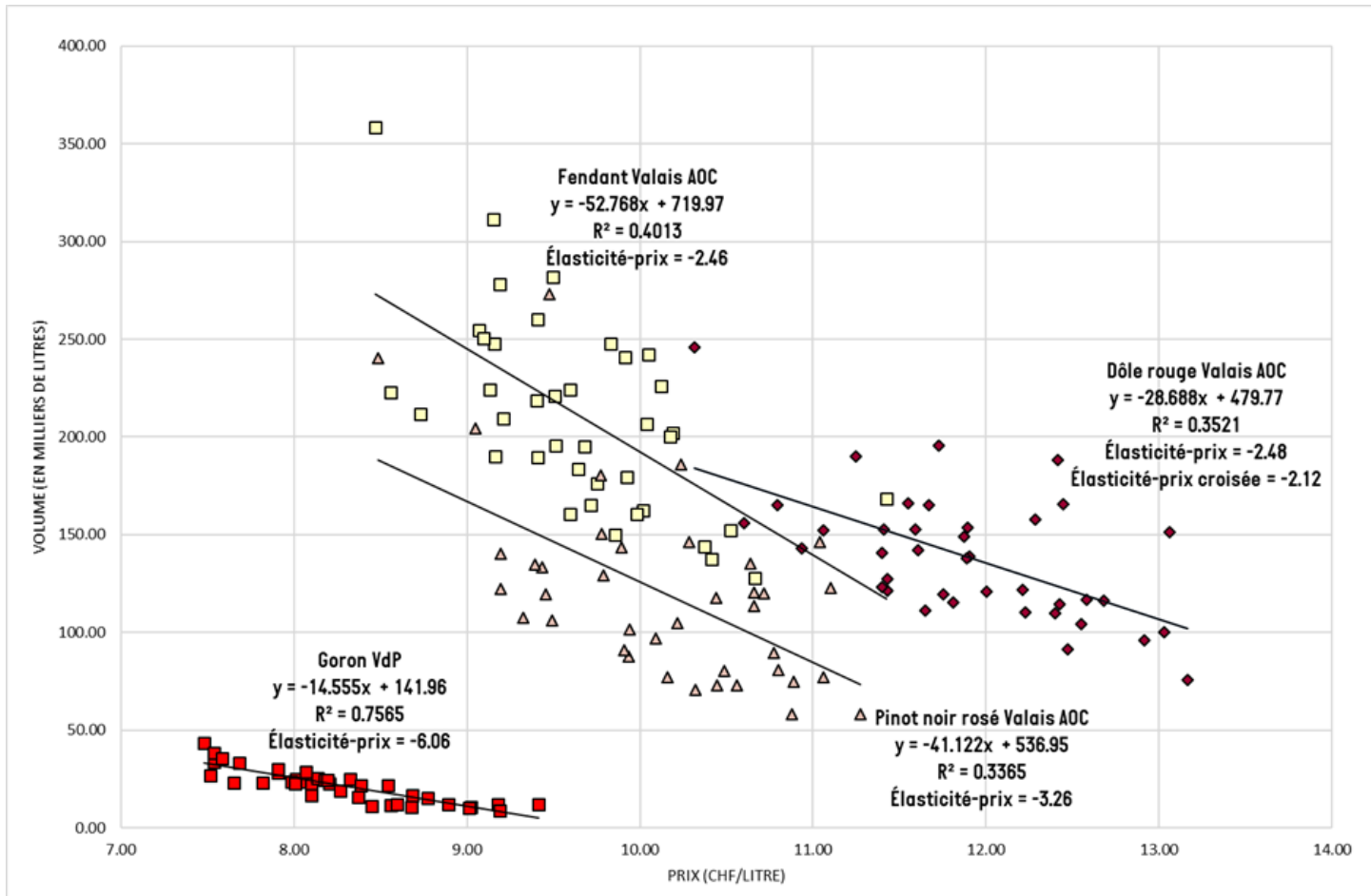
- Elasticité-prix Fendant (-2.46) et Dôle rouge (-2.48) légèrement supérieur la moyenne Suisse (-2.09)
- Prix Humagne rouge (-4.89) et Syrah (-8.82) beaucoup plus élastiques, plus réactifs face à une baisse des prix

Cépages Valais AOC	Elasticité-prix (par type de vin)	Elasticité-prix (par couleur)	Elasticité-prix (par description)	Description	AOP
Amigne	-3.08	-3.37	-2.93	Cépage autochtones et traditionnels	
Arvine	-3.59				
Humagne Blanc	-3.87				
Cornalin	-2.32				
Chardonnay	2.30	-1.84	-2.06	Cépage traditionnels	Potentiel AOP
Fendant	-2.46				
Chasselas	-3.32				
Marsanne	-2.90				
Muscat	-3.47				
Pinot Blanc	-2.88				
Pinot Gris	-2.94				
Riesling	2.20				
Heida, Paien	-2.57				
Johannisberg	-2.08				
Gamay	-3.77	-3.15			
Humagne Rouge	-4.89				
Pinot noir	-1.51				
Dôle rouge	-2.48				
Syrah	-2.73	0.13			
Gamay	2.41				
Pinot noir	-3.26				
Dôle blanche	-3.72				
Syrah	-8.82	-2.66			
Sauvignon Blanc	-7.78				
Viognier	-3.82	-3.39		Autres cépages	Potentiel IGP/SA
Assemblage Blanc	-0.21				
Cabernet Franc	-3.55				
Dialinoir	-4.86				
Gamaret	-4.00				
Merlot	-3.77				
Assemblage Rouge	-2.27				
Assemblage Rosé	0.63				

Estimation des élasticités-prix vins valaisans – fréquence mensuelle (2015-2017)

Source : OSMV sur la base des données Nielsen

5. Analyse Hypothèse 2 (II)



Elasticité-prix des ventes de vins Valais AOC et Goron VdP en 2017 (sur 3 ans)

5. Analyse Hypothèse 2 (III)

- Anticipation des augmentations des prix pour la future AOP Valais
 - Dôles: coupage autorisé à hauteur de 15% -> augmentation du prix plus forte
 - Humagne rouge: moins sensible, car forte élasticité-prix et droit de coupage 10%
 - Pinot noir: faible élasticité-prix, augmentation des prix comparable à la Dôle malgré un droit de coupage plus faible (10%)

Type de vin	Région AOP		Valais					
	Dôle rouge		Humagne rouge		Pinot noir		Dôle blanche	
	Δ Volumes	Δ Prix	Δ Volumes	Δ Prix	Δ Volumes	Δ Prix	Δ Volumes	Δ Prix
<i>Elasticité-Prix</i>	-2.48		-4.89		-1.51		-2.72	
Perte droit de coupage 10% ou 15%	↓ -15.0%	↗ 6.0%	↘ -10.0%	↗ 2.0%	↘ -10.0%	↗ 6.6%	↓ -15.0%	↗ 5.5%

Evolution des prix si choc de l'offre du au changement d'appellation par scénarios

Source : OSMV sur la base des données Nielsen

5. Analyse Hypothèse 3 (I)

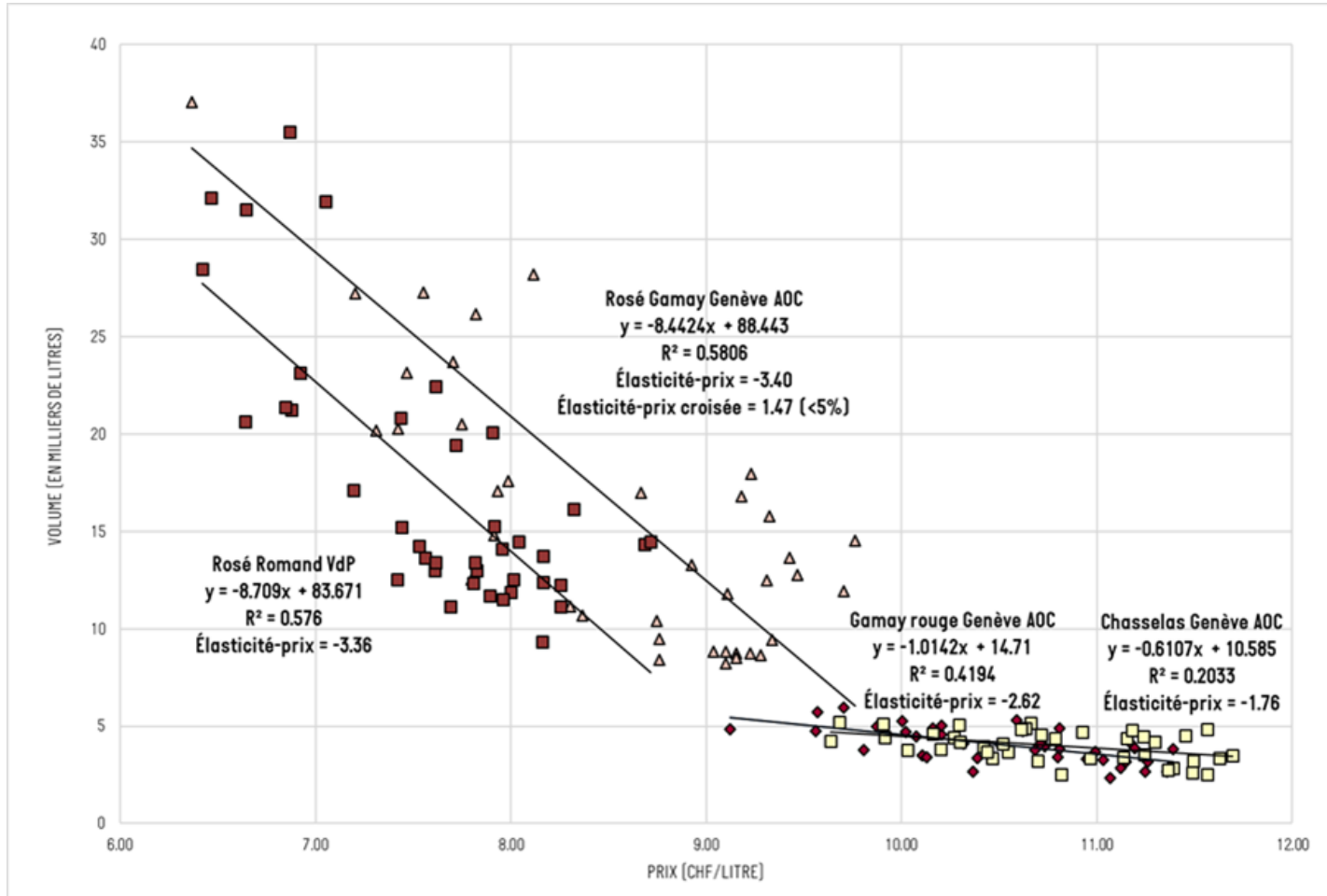
- Elasticité-prix Rosé de Gamay (-3.40) et Rosé Pinot noir (-5.00) au dessus de la moyenne suisse (-2.98)
- Elasticité-prix Chasselas (-1.76) et Gamay (-2.62) dans la moyenne Suisse (-2.09)

Cépages Genève AOC	Elasticité-prix (par type de vin)	Elasticité-prix (par couleur)	Elasticité-prix (par description)	Description	AOP
Aligoté	-2.94	-3.10	-3.12	Cépages traditionnels (possibles AOP)	Potentiel AOP
Chardonnay	-1.67				
Chasselas	-1.76				
Pinot blanc	-4.07				
Pinot gris	-3.37				
Gamay	-2.62				
Pinot noir	-1.80				
Gamay Rosé	-3.40				
Pinot noir Rosé	-5.00	-2.01			
		-3.91			
Muscat	18.77	-2.08	-2.07	Cépages introduits depuis 30-40 ans	Potentiel AOP
Riesling Sylvaner	50.93				
Sauvignon blanc	-1.94				
Cabernet Franc	-1.74				
Cabernet Sauvignon	-7.85				
Gamaret	-2.79				
Garanoir	-2.86				
Merlot	-4.57				
Garanoir Rosé	-2.35	-2.35			
Chenin	11.05	-1.23	-1.85	Non AOP (cépages non-traditionnels)	Potentiel IGP/SA
Assemblage Blanc	-3.03				
Gewürztraminer	-0.36				
Sauvignon Gris	0.22				
Scheurebe	0.05				
Viognier	-2.78				
Assemblage Rouge	-1.21				
Grenache	4.51				
Syrah	-17.32	0.38			
Assemblage Rosé	-5.56	-5.56			

Estimation des élasticités-prix vins valaisans – fréquence mensuelle (2015-2017)

Source : OSMV sur la base des données Nielsen

5. Analyse Hypothèse 3 (II)



Elasticité-prix des ventes de vins Genève AOC et Rosé Romand VdP en 2017 (sur 3 ans)

Source : OSMV sur la base des données Nielsen

5. Analyse Hypothèse 3 (III)

- Anticipation des augmentations des prix pour la future AOP Genève
- Scénario 1: tous les vins de pays sont vinifiés à Genève (-31.5% des volumes)
 - Effet sur le prix: +6.8% (Rosé Pinot noir) ; +17% (Chasselas)
- Scénario 2: tous les vins de pays sont vinifiés hors canton (-13.4% des volumes)
 - Effet sur le prix: +2.9% (Rosé Pinot noir) ; +7.5% (Chasselas)
- Perte du droit de coupage (-10% des volumes)
 - Effet sur le prix: +2.2 (Rosé Pinot noir) ; +5.6% (Chasselas)

Type de vin	Région AOP		Genève					
	Rosé Gamay		Rosé Pinot noir		Chasselas		Gamay	
	Δ Volumes	Δ Prix	Δ Volumes	Δ Prix	Δ Volumes	Δ Prix	Δ Volumes	Δ Prix
<i>Elasticité-Prix</i>	-3.72		-4.62		-1.78		-3.34	
Scénario 1: Perte vinification hors canton pessimiste (100% AOC)	↓ -31.5%	↑ 8.5%	↓ -31.5%	↑ 6.8%	↓ -31.5%	↑ 17.7%	↓ -31.5%	↑ 9.4%
Scénario 2: Perte vinification hors canton optimiste (100% VdP)	↘ -13.4%	↗ 3.6%	↘ -13.4%	↗ 2.9%	↘ -13.4%	↗ 7.5%	↘ -13.4%	↗ 4.0%
Scénario 3: Perte droit de coupage 10%	↘ -10.0%	↗ 2.7%	↘ -10.0%	↗ 2.2%	↘ -10.0%	↗ 5.6%	↘ -10.0%	↗ 3.0%

6. Conclusion

- Introduction AOP:
 - Baisse des volumes de ventes en appellation par rapport à AOC (fin droits de coupage et fin vinification hors canton) et augmentation des prix

AOP	Δ Volumes	Δ Prix	Commentaires
Aigle AOP	↓ -46.0%	↑ 47.9%	Très fort impact, alternative avec positionnement de marque IGP («Les Murailles») en grande distribution (comme en Italie)?
Chablais AOP Aigle	↓ -36.5%	↑ 38.0%	Possibilités Vaud AOP Aigle ou Chablais IGP Aigle avec moins d'impact (-31% volumes et +32% prix)?
Epesses AOP	↓ -46.0%	↑ 18.6%	Possibilité d'alignement sur les Grands Crus plus restrictif (-10% volumes et 4.1% prix)?
Lavaux AOP Epesses	↓ -36.5%	↑ 14.8%	Possibilités Vaud AOP Epesses ou Lavaux IGP Epesses avec moins d'impact (-31% volumes et +13% prix)?
Féchy AOP	↓ -46.0%	↑ 16.5%	Dévalorisation du produit (prix -3.50 CHF en moyenne) en IGP Romand? AOC actuelle porteuse?
Chablais AOP Féchy	↓ -36.5%	↑ 13.1%	Possibilités Vaud AOP Féchy ou Chablais IGP Féchy avec moins d'impact (-31% volumes et +11% prix)?
Valais AOP Dôle rouge	↓ -15.0%	↗ 6.0%	Dôle (Goron) Valais IGP possible (sans impact?)
Valais AOP Humagne rouge	↘ -10.0%	↗ 2.0%	Peu d'impact sur les prix, car très typique (élasticité-prix forte)?
Genève AOP Rosé Gamay	↘ -13.4%	↗ 3.6%	Déclassement peu impactant (prix ≈ Rosés VdP Romand)?
Genève AOP Chasselas	↘ -13.4%	↗ 7.5%	Moins d'impact avec zone de vinification élargie sur Vaud (-10% volumes)?

7. Pistes de réflexion

- AOP ou IGP?
 - France: prix AOP > IGP, grand historique des appellations
 - Italie: prix AOP < IGT (IGP), positionnement avec des marques
 - Suisse: **notoriété collective ou individuelle?**
- Aire géographique?
 - Suisse, canton, région ou lieux de production?
 - Constitution d'aires d'appellation relativement **étendue (superficie et volume)** pour des **économies d'échelles?**
- Cahier des charges et coûts administratifs?
 - Cahier des charges et coûts assumés par l'**interprofession?** (aujourd'hui cantons)
 - **Coûts communication** de la nouvelle appellation à la charge des groupements de producteurs?
- Rigidité du système?
 - Impossibilité de **déclassement**
 - Implémentation d'une **réserve climatique** en cas de grêle, gel ou drosophile?

Etude de l'impact économique de l'introduction des AOP-IGP

- Etude disponible auprès de l'IVVS
- Version définitive: 3 décembre 2018

Une équipe à votre service

Alexandre Mondoux – Responsable OSMV

Zeltia Rodriguez – Collaboratrice scientifique

Olivier Curdy – Collaborateur scientifique

- Site OSMV : www.osmv.ch
- Ligne téléphonique : 022 363 40 50
- E-mail OSMV : info@osmv.ch
- E-mail responsable : alexandre.mondoux@osmv.ch

Merci pour votre attention!

Questions?